



Arches, le 21 mai 2013

POUR AFFICHAGE

Objet : Conseil Communautaire

La prochaine réunion du conseil aura lieu le :

**Mercredi 29 Mai 2013 à 20H30
à la salle des fêtes à ARCHES**

L'ordre du jour sera le suivant :

Validation du compte rendu du dernier Conseil Communautaire

1. Modification du tableau des effectifs
2. Prime de fonction et de résultat : PFR
3. Centre de gestion des Vosges : Protection sociale complémentaire
4. CAF : Avenant n°2 au contrat enfance
5. Convention Sucre d'Orge / Enfants extérieurs au territoire
6. SMIC : Adhésion
7. Composition du futur conseil intercommunal
8. Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégation au Président)
9. Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC
10. Informations diverses
11. Date et lieu du prochain conseil

Le Président
Philippe Eymard